

*Pôle pilotage et évaluation de la performance publique  
Direction des Finances et du Budget*

**ARRÊTÉ N° 2026/005  
PORTANT MODIFICATION DE LA RÉGIE DE RECETTES DES ARCHIVES  
DÉPARTEMENTALES DE LA CREUSE**

\* \* \* \* \*

**LA PRÉSIDENTE DU CONSEIL DÉPARTEMENTAL**

**VU** les articles R.1617-1 à R.1617-18 du Code Général des Collectivités Territoriales relatif à la création des régies de recettes, des régies d'avances et des régies de recettes et d'avances des collectivités locales et des établissements publics locaux ;

**VU** le décret n° 2022-1605 du 22 décembre 2022 portant application de l'ordonnance n° 2022-408 du 23 mars 2022 relative au régime de responsabilité financière des gestionnaires publics et modifiant diverses dispositions relatives aux comptables publics ;

**VU** le décret n° 2008-227 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique, et notamment l'article 22 ;

**VU** l'arrêté modifié du 16 février 1984 portant institution d'une régie de recettes aux Archives Départementales de la Creuse ;

**VU** l'arrêté n° 2001-137 du 18 décembre 2001 fixant le plafond de l'encaissement en Euro ;

**VU** l'arrêté n° 2002-21 du 23 mai 2002 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2002-22 du 07 mai 2002 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2019-154 du 03 septembre 2019 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2020-159 du 15 septembre 2020 portant modification du montant de l'indemnité versée au régisseur de la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2021-130 du 09 juin 2021 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2021-199 du 05 novembre 2021 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2021-210 du 09 décembre 2021 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2023-66 du 29 mars 2023 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2023-101 du 12 juin 2023 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2023-131 du 05 octobre 2023 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2024-121 du 19 juillet 2024 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'arrêté n° 2025-13 du 06 février 2025 modifiant la régie de recettes des Archives Départementales ;

**VU** l'avis conforme du comptable public assignataire, en date du 25/03/2026 ;

# ARRÊTE

Envoyé en préfecture le 08/04/2026

Reçu en préfecture le 08/04/2026

Publié le

ID : 023-222309627-20260408-ARRETE\_2026\_005-AR



## ARTICLE 1 :

L'article 2 de l'arrêté 2024-121 du 19 juillet 2024, listant les produits et services en vente par la régie de recettes des archives départementales de la Creuse est modifié par :

### a) Les produits

Ajout de l'ouvrage :

**« Les monuments commémoratifs de la seconde guerre mondiale dans la Creuse »**

- Prix de vente : 8€
- Code d'imputation comptable : 7062

b) La délivrance de photocopies et d'impressions d'images numériques préexistantes, dans la limite de 50 copies par jour, aux tarifs ci-après.

l'ajout de :

« Les photocopies format A4 et A3, sont gratuites seulement en salle de lecture »

c) Les prises de vue numériques de documents non numérisés,  
Le remplacement de « 1 à 100 vues, en A3 au prix de 1€ la vue par »

De 1 à 4 vues	1,00 €
Au-delà de 4 vues	0,25€ par vue
Au-delà de 80 vues	Forfait de 20€
Par cote	20 €

- Code d'imputation comptable pour l'ensemble des prises de vues : 7062

## ARTICLE 2 :

Les autres clauses de l'arrêté du 2024-121 du 19 juillet 2024 demeurent inchangées.

## ARTICLE 3 :

M. le Directeur Général des Services et le comptable public assignataire sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté dont une ampliation sera adressée au régisseur titulaire et aux mandataires suppléants.

Fait à Guéret, le 30 mars 2026

La Présidente du Conseil Départemental,

Valérie SIMONET